



DS80TC1S-001A

Manuel d'utilisation, installation et programmation

IR600VC

Détecteur à l'infrarouge
d'intérieur avec caméra

The logo for ELKRON, featuring the brand name in a bold, black, sans-serif font. To the left of the text is a stylized graphic consisting of several curved, parallel lines that resemble a camera lens or a signal wave.

Les informations contenues dans ce document ont été soigneusement collectées et contrôlées. La société ne peut cependant être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs ou omissions.

La société se réserve le droit de modifier ou d'améliorer, à tout moment et sans préavis, les produits décrits dans ce manuel. Le présent manuel peut en outre contenir des références ou des informations sur des produits (matériels ou logiciels) ou des services n'étant pas encore commercialisés. Ces références ou informations n'impliquent nullement l'intention, de la part de la société, de commercialiser ces produits ou services.

Elkron est une marque commerciale de URMET S.p.A.

Toutes les marques mentionnées dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Tous droits réservés. La reproduction partielle ou totale de ce document est autorisée uniquement dans le but de réaliser l'installation du produit.



Tél. +39 011.3986711 – Fax +39 011.3986703

www.elkron.com – courriel : info@elkron.it

Détecteur à l'infrarouge d'intérieur avec caméra *IR600VC*

Le IR600VC est un détecteur de mouvement passif à l'infrarouge (PIR) avec caméra intégrée. Lorsqu'il détecte un mouvement, il envoie des signaux d'alarme et vidéo d'une durée de 10 secondes à la centrale du système.

Le détecteur se compose de deux éléments : le cache et la base. Le cache abrite tous les composants électroniques et optiques ainsi que la caméra ; la base, quant à elle, comporte des prédécoupages pour les trous qui permettent le montage sur une surface plane ou angulaire. Le détecteur est doté d'un interrupteur tamper (anti-sabotage), activé en cas de tentative non autorisée d'ouverture ou de dépose du cache de la surface d'installation.

Identification des composants

1. Dispositif d'éclairage

Ce dispositif produit un éclairage suffisant pour l'acquisition des images dans des conditions de faible visibilité.

La LED bleue et le dispositif d'éclairage clignotent une fois lorsque la touche de fonction est maintenue enfoncée pendant 10 secondes, pour indiquer que le détecteur a été réinitialisé.

2. Lentille du capteur IR

Le capteur permet de détecter des objets en mouvement.

3. Objectif de la caméra

4. LED bleue/Touche de fonction

Signification des LED :

La LED bleue s'allume dans les conditions suivantes :

- La LED bleue clignote une fois toutes les 20 minutes : perte de connexion entre le détecteur et la centrale.
- La LED bleue s'allume pendant 30 secondes : le détecteur est en phase d'initialisation et il présente une anomalie.
- La LED bleue clignote rapidement deux fois : le détecteur s'est correctement connecté à la centrale à la suite d'un apprentissage.
- La LED bleue s'allume pendant 2 secondes dans des conditions normales de fonctionnement : le détecteur a capté un mouvement et il présente une anomalie.
- La LED bleue clignote rapidement : le détecteur est en train de transmettre des images à la centrale et il présente une anomalie.
- La LED bleue et la LED Flash clignotent une fois : le détecteur a été rétabli.

Utilisation de la touche de fonction :

- Appuyer une fois sur la touche pour envoyer un signal de supervision.
- Pour accéder au mode Test : maintenir la touche de fonction enfoncée pendant quelques secondes.
- Pour rétablir le détecteur : maintenir la touche de fonction enfoncée pendant 10 secondes. Relâcher la touche dès que le dispositif d'éclairage et la LED bleue clignotent une fois.

5. Logement des batteries

6. Cavalier JP1



Cavalier On

Le cavalier est interposé entre deux broches.



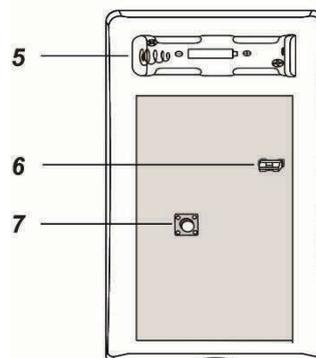
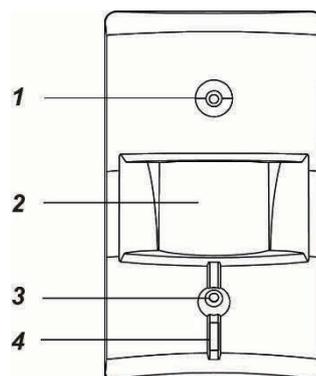
Cavalier Off

Le cavalier est retiré ou "placé" sur une broche.

- Cavalier On : le temps de repos est exclu (voir plus loin).
- Cavalier Off : le détecteur utilise un temps de repos d'environ 1 minute pour économiser de l'énergie (configuration par défaut).

7. Interrupteur tamper

L'interrupteur tamper (anti-sabotage) s'active lorsqu'il est soulevé, tandis qu'il se rétablit lorsqu'il est comprimé (contre une paroi ou une autre surface).



Caractéristiques

● **Acquisition des images**

Une fois le système d'alarme activé, dès qu'il capte un mouvement, le détecteur acquiert une vidéo de 10 secondes. Le détecteur permet l'acquisition manuelle d'une vidéo via une commande à distance (APP, plate-forme ou panneau de commande local).

● **Période d'initialisation**

Lorsque la centrale entre en mode d'activation ou que le détecteur est programmé en mode Test, ce dispositif est initialisé durant 30 secondes. Le détecteur ne produit pas d'alarmes pendant la période d'initialisation. Si la batterie du détecteur est déchargée ou si l'interrupteur tamper est ouvert, la LED bleue s'allumera pendant la période d'initialisation.

● **Sleep Time (Temps de repos)**

Lorsque le **Cavalier 1** est sur Off, le détecteur respectera un "**temps de repos**" d'environ 1 minute pour économiser de l'énergie. Une fois que le mouvement détecté a été transmis, le détecteur n'effectuera plus aucune transmission pendant 1 minute ; tout autre mouvement détecté pendant le temps de repos prolongera ce dernier d'une minute. Ainsi, un mouvement continu devant le détecteur ne déchargera pas inutilement les batteries.

● **Batteries et détection de faible charge**

Le détecteur est alimenté par trois **batteries au lithium "AA" de 1,5 V**.

Le détecteur dispose d'une fonction détection de faible charge des batteries. Lorsque la tension des batteries est insuffisante, le détecteur transmet un signal à la centrale. Si un mouvement est détecté alors que la charge des batteries est faible, la LED bleue s'allumera pendant 2 secondes.

Après avoir retiré les batteries usagées, appuyer à deux reprises sur l'interrupteur tamper ou sur la touche de fonction pour délester complètement le dispositif avant d'installer les nouvelles batteries.

<REMARQUE>

Lors du remplacement, veiller en particulier à ne pas endommager les contacts dans le logement des batteries.

● **Protection anti-sabotage**

Le détecteur est protégé par un interrupteur tamper, qui est normalement comprimé contre une paroi ou une autre surface. En cas de dépose du cache du détecteur ou de démontage de ce dernier de sa surface d'installation, l'interrupteur tamper est activé et le détecteur envoie à la centrale un signal d'ouverture de la protection anti-sabotage pour alerter l'utilisateur. Si un mouvement est détecté alors que l'interrupteur tamper est ouvert, la LED bleue s'allumera pendant 2 secondes.

- Le détecteur ne capte pas l'état de l'interrupteur tamper dans les 5 minutes qui suivent la mise en place des batteries.
- Si l'interrupteur tamper est entre-temps activé, une fois ce délai expiré, le détecteur transmettra immédiatement un signal de sabotage à la centrale.
- **L'interrupteur tamper enfoncé, il n'est pas possible de rétablir les paramètres d'usine (voir paragraphe spécifique).**

<REMARQUE>

Pendant l'installation, veiller à ne pas égarer le capuchon en caoutchouc présent sur l'interrupteur tamper.

● **Supervision**

Le détecteur transmet régulièrement un signal de supervision pour communiquer sa propre condition en fonction des paramètres utilisateur. L'intervalle d'usine prédéfini est de 30 minutes. L'utilisateur peut appuyer une fois sur la touche de fonction pour transmettre manuellement un signal de supervision.

● **Mode Test**

- Le mode Test permet de contrôler la couverture de détection du dispositif (différente de la portée de communication radio avec la centrale).
- Pour accéder au mode Test, maintenir la touche de fonction enfoncée pendant quelques secondes, puis la relâcher pour lancer le mode Test, d'une durée de 3 minutes.
- Au cours des 30 premières secondes, le détecteur effectue l'initialisation. Aucune alarme n'est émise pendant cette période.
- Au terme de la période d'initialisation, il sera possible de vérifier la détection des mouvements devant le détecteur. Lors de la détection, la LED bleue s'allumera pendant 2 secondes.

Configuration

● **Instructions**

- Avant de placer les batteries dans le dispositif, vérifier que la centrale est en service.
- Vérifier que la centrale est à portée pendant que le dispositif est en service.
- Un dispositif ne peut être supprimé du système qu'après avoir retiré les batteries.

● **Connexion au système**

Le détecteur doit être appris par la centrale pour transmettre le signal en cas de détection d'un mouvement. Pour l'apprentissage du dispositif dans la centrale, procéder comme suit.

Le détecteur ne peut être appris par la centrale que dans les 3 minutes qui suivent sa mise sous tension.

1. Placer les batteries dans le logement à l'arrière du détecteur.
2. **L'interrupteur tamper doit être ouvert (débloqué).**
3. Habilitier le mode d'apprentissage sur la centrale. **Dans les 3 minutes qui suivent la mise hors tension**, maintenir la touche de fonction enfoncée pendant 10 secondes, puis la relâcher dès que la LED bleue clignote une fois.
4. Une fois appris par la centrale, le détecteur est automatiquement enregistré dans le système. Contrôler la centrale pour vérifier que l'apprentissage et l'enregistrement se sont déroulés correctement.
5. Après l'apprentissage, en cas de perte de connexion du détecteur, la LED clignotera une fois toutes les 20 minutes pour signaler l'anomalie.

● **Rétablissement des paramètres d'usine**

Si le détecteur n'a pas été appris correctement par la centrale ou si l'on souhaite le supprimer et l'associer à une nouvelle centrale, il est nécessaire d'utiliser la fonction de rétablissement des valeurs d'usine pour effacer les paramètres et les informations mémorisés dans le détecteur, avant de pouvoir associer le dispositif à une autre centrale.

Pour rétablir les paramètres d'usine, procéder comme suit :

1. Retirer puis remettre les batteries en place. **ATTENTION** : Le rétablissement du détecteur doit avoir lieu **dans les 3 minutes** qui suivent sa mise sous tension.
2. **L'interrupteur tamper doit être ouvert (débloqué).**
3. Maintenir la touche de fonction enfoncée pendant 10 secondes, puis la relâcher dès que la LED bleue clignote une fois.
4. Les paramètres d'usine du détecteur sont rétablis et toutes les informations de réseau précédentes sont supprimées. Le détecteur n'apparaît plus dans la page "Dispositifs".

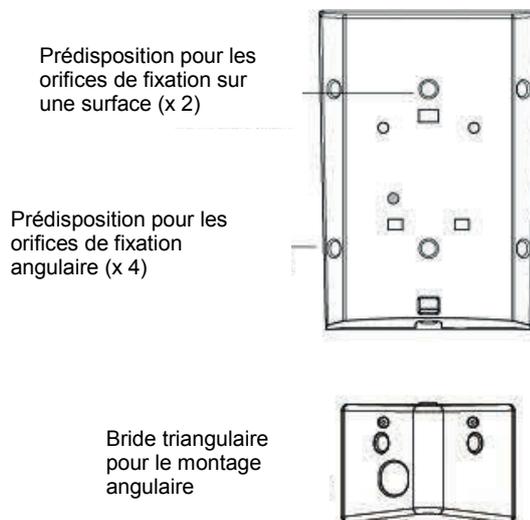
Installation

● Lignes de conduite d'installation

- Le détecteur est conçu pour être installé sur une surface plane ou angulaire, à l'aide des vis de fixation et des chevilles fournies.
- La base comporte des prédécoupages pour les trous de montage, avec un plastique plus mince. Deux prédécoupages servent à la fixation sur la surface, tandis que quatre sont nécessaires pour la fixation angulaire, comme illustré dans la figure.
- Pour le montage angulaire, une bride triangulaire est fournie pour la protection anti-sabotage arrière. Installer d'abord la bride triangulaire sur la paroi, avec les deux repères de position en haut orientés vers l'utilisateur. Ensuite, installer le détecteur sur les crochets de la bride triangulaire. Les quatre prédécoupages angulaires ne sont pas nécessaires en cas d'utilisation de la bride triangulaire pour le montage angulaire.
- **Il est conseillé d'installer le détecteur comme indiqué ci-après :**
 - À l'endroit où un éventuel intrus pourrait normalement traverser le champ de vision du détecteur.
 - À une hauteur de 1,9-2 m au-dessus du sol pour obtenir des performances optimales.
 - Dans un angle pour obtenir une plus ample vision.
 - À un endroit où le champ de vision n'est pas entravé, par exemple par des rideaux, des objets, etc.

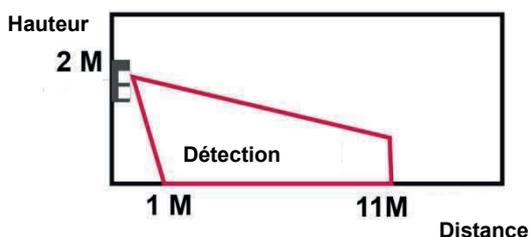
Restrictions

- Ne pas positionner le détecteur de manière à ce qu'il soit directement dirigé vers une porte protégée par un contact car les signaux radio de celui-ci et du détecteur pourraient être transmis simultanément à l'intrusion, en s'annulant mutuellement.
- Ne pas installer le détecteur de manière à ce qu'il soit complètement exposé au rayonnement solaire direct.
- Éviter d'installer le détecteur en présence de dispositifs susceptibles de provoquer de brusques variations de température dans la zone de détection (par exemple, climatiseurs, radiateurs, etc.).
- Éviter la présence d'obstacles de grandes dimensions dans la zone de détection.
- Ne pas diriger directement le détecteur vers des sources de chaleur (par exemple, poêles ou chaudières) et ne pas le placer au-dessus de radiateurs.
- Éviter la présence d'objets mobiles dans la zone de détection (par exemple, rideaux, éléments suspendus, etc.).

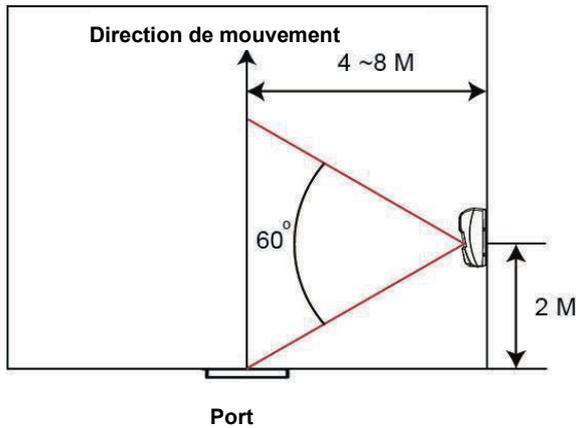


● Couverture de détection

- Si installé à une hauteur de 2 m, le détecteur couvre un rayon d'environ 11 m.



- Le détecteur possède un cône d'ouverture frontale d'environ 60°. La fonction détection est optimisée lorsque l'intrus se déplace dans la zone de couverture. Pour obtenir des performances optimales, installer le détecteur dans une position permettant une couverture latérale d'au moins 2 m et une profondeur de 4-8 m.



** Le graphique fourni suppose la présence d'un intrus mesurant 1m70 et une température ambiante de 25° C.

- Le détecteur est moins sensible si l'intrus se déplace directement dans sa direction. Le détecteur ne doit pas être installé face à une porte.

● **Montage du détecteur**

● **Montage sur une surface :**

- I. Retirer les vis de fixation et le cache.
- II. Détacher les prédécoupages pour les trous de fixation sur une surface, situées sur la base.
- III. À l'aide du gabarit, percer les trous correspondants sur la surface.
- IV. Insérer les chevilles en cas de montage sur enduit ou briques.
- V. Visser la base dans les chevilles.
- VI. Revisser le cache sur la base.

● **Montage angulaire :**

1. Détacher les deux prédécoupages pour les trous sur la bride triangulaire.
2. Utiliser les deux trous en guise de gabarit pour percer les trous correspondants sur la surface angulaire.
3. Insérer les chevilles.
4. Visser la bride triangulaire sur les chevilles, avec les deux repères de position en haut orientés vers l'utilisateur.
5. Installer le détecteur sur les crochets de la bride triangulaire.
6. Si nécessaire, détacher les quatre prédécoupages pour les trous de montage angulaire.
7. Utiliser ces prédécoupages en guise de gabarit pour percer les trous correspondants sur la surface angulaire.
8. Insérer les chevilles en cas de montage sur enduit ou briques.
9. Visser la base dans les chevilles.
10. Revisser le cache sur la base et vérifier que l'interrupteur tamper est complètement comprimé contre la bride triangulaire.

● **Spécifications techniques**

- Alimentation : 3 batteries au lithium AA 1,5V
- Autonomie des batteries : 2,5 ans (valeur nominale pouvant varier en fonction de l'utilisation)
- Portée infrarouge : maximum 11 m à 90°
- Caméra : VGA CMOS avec angle horizontal 60°
- Portée éclairage caméra : jusqu'à 5 m
- Fréquence radio bidirectionnelle : 2.4 GHz
- Codage vidéo : 3GPP QCIF
- Température de fonctionnement : -10°C ÷ +45°C
- Dimensions : 123 x 72 x 54.5 mm
- Poids : 300g

Déclaration de conformité à la Directive 1999/5/CE

Par la présente, la société Elkron déclare que le dispositif IR600VC est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions applicables, établies par la Directive 1999/5/CE. La déclaration de conformité peut être consultée sur le site Internet www.elkron.com ou demandée au Service Clients Elkron.

	ELKRON Tel. +39 011.3986711 - Fax +39 011.3986703 www.elkron.com – courriel : info@elkron.it	ELKRON est un marque commerciale d' URMET S.p.A. Via Bologna 188/C – 10154 Torino - Italie www.urmet.com
---	---	---